



ESPACE ETHIQUE HOSPITALIER
ET UNIVERSITAIRE DE LILLE

Suivez-nous !



	Actualités & agenda	Organisation, missions	Commissions	Thématiques	Evénements	Formation	FAQ	Liens	
--	---------------------	------------------------	-------------	-------------	------------	-----------	-----	-------	--

Journées thématiques annuelles

2025 : Entre bienveillance et ingérence, quel est le périmètre des soins ?"

2024 : Innovation numérique : pour qui, pour quoi ?

2023 : Vivre autrement les désaccords.

2022 : Consentement "libre et éclairé". Consentir, à quoi, pourquoi et comment?

2021: Pandémie : responsabilité ou obéissance ?

2020 : La laïcité à l'épreuve du soin

2019 : Des mots pour les maux.

Communiquer dans les soins : pour qui, par qui et pourquoi ?

2018 : Est-ce qu'il y a véritablement une pénurie en santé ?

2017 : "Etre soignant à l'ère de la bioéthique?"

2016 : Prédire, prévenir, guérir

2015 : Secrets, mensonges, erreurs

2014 : Corps-esprit ; que soignons-nous, qui soignons-nous ?

2013 : Temps et Soins - Un temps pour tous, des temps pour chacun

2012 : Médecine normative, médecine coercitive ?

2011 : La mort dans tous ses états

2010 : Droits des malades

Les hypothéiques

Les demi-journées philo-psy

Après-midis de réflexion

La loi Claeys-Leonetti

Les midis éthiques (archives)

Conférences diverses

Printemps des SHS de la MESHS
en partenariat avec l'EEHU

Accueil » Evénements » Journées thématiques annuelles » 2025 : Entre bienveillance et ingérence, quel est le périmètre des soins ?"

DE QUOI JE ME MÊLE ? ENTRE BIENVEILLANCE ET INGÉRENCE, QUEL EST LE PÉRIMÈTRE DES SOINS

25 novembre 2025

Argument

« Admis dans l'intérieur des maisons, mes yeux ne verront pas ce qui s'y passe, ma langue taira les secrets qui me seront confiés et mon état ne servira pas à corrompre les mœurs ni à favoriser le crime. ». Cette phrase du serment d'Hippocrate traditionnellement prononcé par les jeunes médecins devant le jury universitaire qui vient de leur accorder le grade de docteur est volontiers considérée comme le fondement du secret médical, lequel est devenu aujourd'hui un secret professionnel partagé par tous les acteurs du soin. A y regarder de plus près, on constate que la première proposition instaure l'impératif de discrétion alors que la seconde ménage la possibilité d'exceptions. Certaines exceptions sont aujourd'hui bien codifiées par le droit et la déontologie sous la forme d'une liste de situations qui lèvent le secret professionnel telles que les certificats obligatoires, les arrêts de travail, la déclaration de maladies contagieuses aux autorités sanitaires, les déclarations de naissance et de décès, les signalements judiciaires des cas de maltraitements sur mineurs etc... D'autres injonctions sont plus discutées comme le signalement d'éléments ou de conduites pouvant faire supposer qu'il existe une menace à l'ordre public ou à la sécurité collective, ou le signalement de majeurs possiblement victimes de maltraitance.

Si leur langue peut se taire, les yeux des soignants peuvent-ils vraiment ne pas voir ? Qu'en est-il dans le colloque singulier ? Doivent-ils, par exemple, aller au-delà d'une information des victimes supposées d'une relation toxique au sujet de leurs droits ? Doivent-ils essayer de réformer les familles dysfonctionnelles quand personne ne s'en plaint. Ou au contraire, doivent-ils considérer qu'ils soignent les gens tels qu'ils sont, comme ils peuvent, dans leur milieu de vie, avec leurs singularités ? Où se trouve la frontière entre l'intrusion et l'indifférence ? Quelle est son épaisseur ?

Force est de constater que les injonctions sociétales et académiques sont de plus en plus nombreuses en matière de santé au sens large (bien vieillir, bien manger, bien bouger, bien consommer, bien vivre). Mais parallèlement la liberté individuelle n'a jamais été une valeur aussi forte qu'à l'heure actuelle, y compris dans les soins. Dans quelle proportion les impératifs de prévention des risques et la santé publique doivent-ils être introduits dans le colloque singulier avec les patients ? Doit-on aussi soigner les conduites et au profit de qui ?

A l'heure des réseaux sociaux et des « fakes news », les soignants doivent ils entreprendre de corriger toutes les assertions fausses et les idéologies scientifiques invalidées en matière de santé ? Doivent-ils s'accommoder de ces idéologies par pragmatisme ou chercher à les contrer une par une ? Quelle est la limite entre l'éducation à la santé et la direction de conscience ? Les professionnels doivent-ils aussi soigner les pensées au-delà des conduites ?

Hygiène, vaccinations, dépistage, prévention, activité physique, éducation à la santé, voire dénonciation de conduites ou d'intentions sont autant de situations dans lesquelles se pose la question des limites du champ du soin. Ces questions se posent aux chercheurs, aux différents métiers du soin (médecins, pharmaciens, infirmiers, sages-femmes, psychologues, orthophonistes, cadres, assistants sociaux, ingénieurs, techniciens et directeurs...), aux patients et usagers, aux sciences humaines et sociales, à tout un chacun.

Programme provisoire

9h00 - Ouverture

- Frédéric BOIRON, Directeur général du CHU de Lille
- Marc HAZZAN, Doyen de la faculté de médecine Henri Warembourg de Lille
- Dominique CHEVALIER, Président de la CME du CHU de Lille

9h15 « C'EST POUR SON BIEN » : QUAND LE SOIN S'IMMISCE DANS L'ESPACE INTIME DE L'AUTRE

Modérateurs : Véronique BRIUNAUD-DANFI médecin en neurologie au CHU de Lille et



Modérateurs : Veronique BENOIST-BRUEL, médecin en neurologie au CHU de Lille, et Anne-Caroline CLAUSE-VERDREAU, coordonnatrice adjointe de l'EEHU

- **9h15 - Médicalisation du domicile : quel « bien » et pour qui ?** Margaux DUPONT, médecin d'HAD, et Mélanie BAUDENS, juriste
- **9h35 - Se passer de la demande à condition de s'en servir ?** Fabrice LEROY, psychanalyste, psychologue, Maître de conférences
- **9h55 - La place et le vécu des mères d'enfants malades face à la parole médicale et l'omniprésence du soin.** Sophie TORRESI, comédienne et dramaturge, et Sophie LECOMMANDOUX, fondatrice et présidente de l'association APASC
- **10h15 - Les frontières du soin dans le contexte des maladies chroniques.** Mathilde BIJOK, patiente formatrice
- **10h35 - Discussion**

11h00 - PAUSE

11h30 CONFÉRENCE

- **Où la médecine doit-elle aller ? Pour quelles raisons les normes médicales et sociales s'accordent ou se désaccordent-elles ?** Stéphane ZYGART, docteur en philosophie, enseignant à Sciences Po et à l'Université de Lille
- **12h15 - Echanges avec la salle**

12h45 - PAUSE DEJEUNER libre

14h00 PERSONNES EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ : QUESTIONNER LES LIMITES DE LA RESPONSABILITÉ

Modérateurs : Grâce FRANÇOIS, cheffe de clinique en neurologie au CHU de Lille, et Robin CREMER, coordonnateur de l'EEHU

- **14h00 – Entre risques psycho-sociaux et souffrance au travail. De quoi je m'emmêle ?** Abir CHAHINE, médecin du travail, CHU de Lille
- **14h20 – « Zéro alcool pendant la grossesse » et autres messages de prévention pour les femmes enceintes : enjeux éthiques et de santé publique.** Anne-Caroline CLAUSE-VERDREAU, médecin de santé publique, coordonnatrice adjointe de l'EEHU
- **14h40 - Sexualité en Ehpad : soin, soutien ou surveillance ? De quoi se mêle-t-on ? Le droit d'aimer face au devoir d'accompagner pour une juste place des professionnels en Ehpad.** Nathalie ASSEZ, médecin urgentiste, CHU de Lille
- **15h00 - Du soin non consenti au devoir d'ingérence.** Pierre VALETTE, médecin urgentiste au SAMU du Pas de Calais
- **15h20 - Discussion**

15h45 - Conclusion. Robin CREMER, coordonnateur de l'EEHU



Partager :

Page mise à jour le : 26/09/2025 (19h21)

[Vers le haut de page](#)

- Actualités & agenda - Organisation, missions - Commissions - Thématiques -
- **Événements** - Formation - FAQ - Liens -

[Contact](#)

Suivez-nous !



Espace éthique hospitalier et universitaire de Lille -
Pavillon Paul Laguesse - 2 rue du Professeur Laguesse, 59037 Lille cedex